

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée de Petite Terre - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée de Petite Terre - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (42300)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée de Petite Terre - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (42300)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Performance scolaire	Moyennes et notes en première et en Terminale notamment celles de Français, Mathématiques, LV et enseignements de spécialités en STMG	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences maîtrisées, aux méthodes acquises, aux savoir-faire, aux capacités écrites ou orales du candidat	Appréciations des bulletins Avis de la fiche Avenir CV	Très important
Savoir-être	Autonomie de l'élève	Avis de la fiche avenir Appréciations des bulletins	Très important
	Capacité à réussir	Avis de la fiche avenir Appréciations des bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance du champ professionnel	Projet de formation et cohérence du projet + CV	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Volontariat ou partenariat avec des entreprises et/ou associations Participation à des instances scolaires et/ou étudiantes	CV Lettre de motivation Projet de formation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Traitement algorithmique
- Sélection à l'examen du CV et de la lettre de motivation
- Cohérence du projet professionnel avec la formation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Revoir les syntaxes
- Vérifier les documents avant de les déposer sur la plateforme
- Déposer des documents lisibles

Signature :

Pascal LECOCQ,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée de
Petite Terre